

Pour diffusion immédiate  
Le 12 mai 2015

## **Services en ligne maintenant offerts aux pêcheurs et aux campeurs**

WHITEHORSE — Quiconque ayant accès à Internet peut dorénavant se procurer le permis de pêche du Yukon ou le permis de camping annuel pour résidents grâce à un système en ligne lancé aujourd'hui par le ministère de l'Environnement.

« Ce nouveau service permet non seulement d'acheter en tout temps un permis de pêche ou un permis de camping annuel, mais aussi de le « transporter » dans un appareil mobile ou encore de l'imprimer », a déclaré le ministre de l'Environnement, M. Wade Istchenko.

Il sera possible d'utiliser ce service dès cette semaine, de façon limitée, à partir d'un ordinateur libre-service mis à la disposition du public au ministère de l'Environnement, au 10 Burns Road, à Whitehorse. Cela permettra au personnel d'intervenir pour régler tout problème éventuel. Le service sera pleinement fonctionnel à compter du mardi 19 mai.

« Le gouvernement est conscient que de nombreuses personnes préfèrent effectuer leurs transactions en ligne parce que cela est rapide, efficace et commode », a indiqué le ministre de la Voirie et des Travaux publics, M. Scott Kent. « Pour ces raisons, nous élaborons en ce moment divers services électroniques, celui-ci étant le tout premier. »

Le ministère de l'Environnement délivre environ 17 000 permis de pêche et 2 100 permis de camping annuel chaque année depuis ses bureaux et par l'intermédiaire d'un réseau de marchands dans l'ensemble du Yukon. Dans l'immédiat, les marchands continueront à assurer la vente et la délivrance des permis en format papier.

Parmi les avantages du nouveau service en ligne, notons :

- L'achat d'un permis de pêche ou d'un permis de camping annuel pourra s'effectuer en tout temps, plutôt que seulement durant les heures d'ouverture des commerces ou des bureaux du ministère.
- Une fois qu'un utilisateur a créé un compte, il n'a plus besoin d'entrer de nouveau ses données personnelles au moment d'un achat ultérieur.
- Les titulaires de permis peuvent consulter l'historique de leurs achats en tout temps, et s'ils perdent leur permis en format papier, ils peuvent simplement en imprimer un nouveau et éviter ainsi les frais de remplacement.

Cette initiative concernant l'établissement de services en ligne a vu le jour au printemps 2014; la Direction des services électroniques du ministère de la Voirie et des Travaux publics en assure la supervision. Le gouvernement du Yukon augmentera graduellement le nombre de services en ligne offerts au public.

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7961  
elaine.schiman@gov.yk.ca

Nancy Campbell  
Communications  
Environnement  
867-456-6794  
nancy.campbell@gov.yk.ca

Heather McKay  
Communications  
Voirie et Travaux publics  
867-456-3825  
Heather.mckay@gov.yk.ca

*Communiqué numéro 15-171*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.